

CHAGRINS DOMESTIQUES

DE

NAPOLÉON BONAPARTE

A L'ISLE SAINTE-HÉLÈNE.

Ayant rempli toutes les formalités voulues par la loi, je déclare que je poursuivrai les contrefacteurs et débitans de tout exemplaire dudit ouvrage qui ne serait pas revêtu de ma signature.

Paris, ce 10 septembre 1821.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Charles-Louis de Meunier". The signature is written in dark ink on a light background and is enclosed within a faint, circular outline.

CHAGRINS DOMESTIQUES
DE
NAPOLÉON BONAPARTE
A L'ISLE SAINTE-HÉLÈNE;

PRÉCÉDÉ
DE FAITS HISTORIQUES DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE;
LE TOUT DE LA MAIN DE NAPOLÉON,
OU ÉCRIT SOUS SA DICTÉE.

Papiers enlevés de son cabinet dans la nuit du 4 au 5 mai 1821,
ET PUBLIÉS

PAR EDWIGE SANTINÉ,
EX-HUISSIER DU CABINET DE NAPOLÉON BONAPARTE A SAINTE-HÉLÈNE.

SUIVI
DE NOTES PRÉCIEUSES
SUR LES SIX DERNIERS MOIS DE LA VIE DE NAPOLÉON.

A PARIS,
CHEZ GERMAIN MATHIOT, LIBRAIRE,
Rue du Cimetière-St.-André-des-Arts, n^o. 4.

Septembre 1821.

AVERTISSEMENT.

LES pièces dont se compose cet ouvrage, ont été apportées de Sainte-Hélène en Angleterre par le navire le Héron. La personne qui en était nantie, les fit parvenir en France dans le courant de juillet. De puissantes considérations nous font une loi de n'entrer dans aucun détail sur la manière dont ces pièces sont devenues une propriété particulière. Quant à leur authenticité, elle est plus que suffisamment prouvée par les importans secrets que le livre renferme, et qui voient le jour pour la première fois.

L'intention de Bonaparte n'était, en premier lieu, que de publier de simples mémoires, ou, pour mieux dire, un précis rapide des principaux événemens de sa vie. Une histoire complète lui présentait trop d'obstacles, et cela devait être. La difficulté d'écarter certains faits entachés de culpabilité apparente, pouvait bien le déterminer à ne publier que des Mémoires, où l'auteur est en quelque sorte libre de ne donner que des ébauches, en passant légèrement sur tout ce qu'il ne lui convient pas d'approfondir.

Les pièces que nous publions ici étaient-elles destinées, en tout ou partie, à figurer dans la grande histoire dont Bonaparte, dit-on, voulait occu-

per le monde? ou devaient-elles faire partie des simples Mémoires qu'en premier lieu il avait projetés? C'est une question que nous ne pouvons résoudre qu'à l'égard de certains morceaux dont la destination est consignée dans les marges.

Un double motif nous a déterminés dans la publication de cet ouvrage :

1°. Il circule un bruit à Londres, que le gouvernement britannique s'est assuré de l'inspection de tous les manuscrits qu'a laissés Bonaparte, sans égard même pour les personnes qui en étaient dépositaires. On dit même que Hudson Lowe, gouverneur de Sainte-Hélène, s'est provisoirement emparé de tous les papiers de feu son prisonnier.

Si ce fait est certain, cet ouvrage n'en aura que plus de mérite.

2°. Nous avons pensé que tout ce qui a trait à cet homme extraordinaire ne doit point être perdu pour la postérité.

Quant au style, nous avons cru devoir en respecter jusqu'aux incorrections.

CHAGRINS DOMESTIQUES

DE

NAPOLÉON BONAPARTE

A L'ISLE DE SAINTE-HÉLÈNE.

S'IL faut en croire Bonaparte, qui vraiment idolâtrait son fils, ce fut uniquement en faveur de ce jeune enfant qu'il se décida à écrire l'histoire de sa vie.

C'était probablement une tâche bien difficile pour lui que la rédaction de cet ouvrage, puisqu'au dire des personnes qui l'aidèrent, plus de quinze livres pesant de brouillons ont été faites par Bonaparte ou sous sa dictée, avant d'arriver à l'entière confection de cette histoire. On y trouve certains passages qui

ont été faits et refaits à sept ou huit reprises ; divers paragraphes de vingt lignes au plus ont coûté une journée de rédaction. Le passage qu'il approuvait aujourd'hui lui paraissait défectueux le lendemain. « C'est assez bien , » disait-il, mais cela ne remplit pas mes vues ; » recommençons. »

Ces tâtonnemens, cette incertitude dans la composition de son ouvrage , étaient, on s'en doute bien, fortement motivés : c'était en effet une chose presque impossible qu'il n'éprouvât pas de grandes difficultés à rendre certaines actions de sa vie. Il en a même narré quelques unes avec beaucoup plus de fidélité qu'on n'était en droit d'en attendre, vu la nature des faits. « Mais sire, lui disait quelquefois M. Bert..., ne pourrait-on pas concevoir cela autrement ? Non, mon ami, » lui répondait-il, les faits ont été trop notoires, la plupart des personnages sont encore debout ; allons, écrivons. »

La seule chose que Bonaparte eut le plus à cœur en écrivant sa vie , ce fut de lui donner toute la proportion et la majesté de l'histoire : aussi voulut-il en bannir tous les faits particuliers et les circonstances purement anecdotiques. « Un règne tel que le mien , disait-il ; doit passer à la postérité , dégagé d'histo-
» toriettes domestiques. Ce grand édifice
» ne doit se composer que de grands mor-
» ceaux. »

Cette manière de voir , et il faut en convenir , était grande , noble et digne en tout de l'homme extraordinaire qui voulait donner au monde les secrets de sa brillante existence. Néanmoins , lorsque , dans son petit comité , il lut la première partie de son ouvrage , on fut tout étonné de n'y point rencontrer autant d'intérêt que le sujet en avait promis. Quelque grand que fût le sujet , l'ensemble des récits était d'une froideur , d'une sécheresse difficiles à définir. « Cet édifice , se disaient

» en secret MM. B. et de M., ne se compose,
» il est vrai, que de grands morceaux ; mais
» tel qu'il est, il n'a pour lui que sa gran-
» deur ; il est nu, sans ornemens, et privé
» des légers accessoires qui recommandent
» si puissamment un livre à l'attention du
» lecteur. »

Le peu d'effet que faisait sur l'auditoire la lecture de cette première partie de l'ouvrage, ne pouvait échapper à Bonaparte qui voulut en savoir la raison. On eut d'abord beaucoup de peine à la lui dire ; car, et c'est une justice qu'il faut rendre aux hommes généreux qui le suivirent dans l'exil, toutes les personnes qui le servaient à Sainte-Hélène avaient autant de respects et d'égards pour lui que s'il eût été au palais des Tuileries : nous croyons même, et cela d'après ce que nous en avons appris des personnes qui l'approchaient alors, qu'il aurait cruellement souffert, si ces mêmes serviteurs ne l'avaient traité comme un sou-

verain du premier ordre. Il avait, sous ce rapport, une roideur de caractère à laquelle Hudson Lowe, gouverneur de l'île, fut à la fin obligé de céder (1).

Cédant enfin aux instances de son maître, M. de M. lui répondit, avec autant de respect que de ménagement, qu'à la vérité cette première partie de son ouvrage perdait quelque chose à se trouver privée de faits particuliers et de traits anecdotiques qui, en se rattachant aux faits principaux, briseraient l'u-

(1) On sait qu'il mangeait toujours seul et en particulier. Personne n'aurait osé ni se couvrir, ni s'asseoir en sa présence, si on n'en avait obtenu sa permission. « J'ai un fils, disait-il souvent, il faut qu'il » sache que son père, toujours supérieur à ses in- » fortunes, n'a jamais, même dans les plus petites » choses, oublié quels étaient ses titres et son rang. »

(*Discours tenu en présence du capitaine anglais POPLETON.*)

6 CHAGRINS DOMESTIQUES

niformité du récit, réveilleraient la curiosité, et soutiendraient l'attention.

Bonaparte tint long-temps à sa première composition ; mais enfin, voyant qu'on lui parlait de cœur et dans le sens de ses intérêts, il consentit à travailler sur un autre plan.

Son histoire se composa dès lors de morceaux de moindre dimension. Néanmoins il fit un choix rigoureux des matériaux dont il se servit, condamnant à l'oubli une foule de pièces que son propre intérêt ou la dignité de son rang ne lui permettaient pas de publier. Quelques unes de ce genre se trouvent dans cet ouvrage, et ce n'est pas ce qu'il y a de moins curieux.

FRAGMENT

D'UN

CHAPITRE ÉCRIT A L'ISLE D'ELBE ,

*Et qui , suivant une apostille mise en marge ,
se trouve autrement conçu dans l'histoire
que Bonaparte destine au public.*

.....
.....

« L'HISTOIRE , a dit Fontenelle , n'est qu'une
» fable convenue. Cette assertion qui insulte
» aux écrivains de tous les siècles , est encore
» aujourd'hui , à peu de choses près , d'une
» vérité incontestable : j'ai été plus que per-

» sonne à même de m'en assurer. On a beau-
» coup écrit sur les événemens de mon règne.
» Je me suis fait lire tout ce qu'en ont dit
» les Français, les Anglais, les Italiens et les
» Allemands. Que de pauvretés ! que d'igno-
» rance ! que de mauvaise foi ! J'ai vaine-
» ment cherché l'homme impartial, l'écrivain
» instruit et véridique ; je n'ai trouvé que
» l'homme de parti, l'écrivain ignare, ou
» l'historien passionné. Beaucoup ont déna-
» turé les faits parce qu'ils ont été mal infor-
» més ; quelques uns m'ont calomnié parce
» qu'ils étaient les écrivains d'un parti ; quel-
» ques autres, en faisant mon éloge, ont
» oublié de laisser à la postérité les preuves
» incontestables que je n'ai pas démerité du
» peuple qui m'avait confié son bonheur et
» sa gloire. Partout enfin j'ai vu l'ineptie ou
» les passions conduire la plume. C'est un
» plus grand malheur qu'on ne pense. Que
» d'impostures et de bévues historiques pas-